

FUNERARIUM D'OCTODURE

Le Funerarium d'Octodure a été mis en service le 20 décembre 2019.

Pour disposer d'une chambre funéraire, les tarifs appliqués par la Municipalité de Martigny sont les suivants :

- CHF 150.- pour le dépôt des corps de personnes décédées étant domiciliées sur la commune de Martigny indépendamment de l'entreprise des pompes funèbres chargée de l'ensevelissement.
- CHF 250.- pour le dépôt des corps de personnes décédées étant domiciliées hors-commune de Martigny indépendamment de l'entreprise chargée de l'ensevelissement.

Les entreprises de pompes funèbres situées hors territoire communal devront se renseigner auprès d'une [entreprise de pompes funèbres établie sur le territoire communal](#) qui les informera de la disponibilité des chambres funéraires.

La clé du Funerarium d'Octodure est à disposition au guichet de la Police municipale (Rue de l'Hôtel de Ville 1, 1920 Martigny).

Funerarium d'Octodure

Place St-Michel 4
1920 Martigny

